RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A2C ISOLATION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 573 Chemin de Villarnoud –
38260 PORTE DES BONNEVAUX COMMELLE
837 536 978 RCS VIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX,
Le Vingt-Deux Septembre,
A huit heures,
Au siège social,

Monsieur Jordan COUTO,
Demeurant [redacted]
Propriétaire de la totalité des quatre cents (400) parts de dix euros (10,00 €) composant le capital social de la Société A2C ISOLATION,
Associé unique de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

<u>DEUXIEME DECISION</u> : Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2026 s'élevant à 6 769 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Réserve Légale : 400 euros
- Autres Réserves : 21 970 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 6 769 euros

Section 2 – Affectation

- Au compte « Autres Réserves » : soit la somme de 6 769 euros
- Solde du compte « Autres Réserves » après affectation : 28 739 euros

Section 3 – Rappel des dividendes distribués

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Section 4 - Capitaux propres

L'associé unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés, relative à la régularisation de la situation de la Société.

➢ *Cette décision est adoptée*

<u>CINQUIEME DECISION</u> : **Pouvoirs en vue des formalités**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

- *Cette décision est adoptée*

Pour extrait certifié conforme par le gérant
Monsieur Jordan COUTO

